



REJADD

Regroupement des Jeunes Africains pour la Démocratie et le Développement

Association créée le 11 Août 2006 sous le N° 2366/MATD

B P: 7411 Lomé –TOGO, Tél: (+228) / 924 44 28/ 914 73 84/ 924 6214

E-mail : rejadd_aftg@yahoo.fr Blog web: <http://rejadd.blogvie.com>

Déclaration du REJADD relative à l'exclusion arbitraire pour six(06) ans des universités du Togo d'ADOU Séibou Moussa, président du MEET

Le Regroupement des Jeunes Africains pour la Démocratie et le Développement (REJADD) s'indigne et s'insurge contre la décision arbitraire et incongrue des autorités universitaires portant exclusion de Monsieur **ADOU Séibou Moussa** de toutes les universités du Togo pour six(06)ans.

Le REJADD considère cette décision inique comme un acte de soumission de M. ADOU à la torture, à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (violation de l'article 5 de la DUDH) et comme une entrave à sa liberté d'opinion et d'expression (violation de l'article 19 de la DUDH).

Face aux irrégularités et à la pagaille organisées par **M AHADJI Nono**, président de l'UL dans la crise universitaire, le REJADD estime que sa présence parmi les membres de la CVJR, constituerait un obstacle à la mission de la CVJR. Il exige par conséquent sa démission immédiate de la CVJR.

Le REJADD dénonce avec véhémence la fuite en avant de **Faure GNASSINGBE**, qui au lieu de cautionner l'exclusion illégitime et illégale de Monsieur ADOU de toutes les universités du Togo, devrait plutôt commencer par limoger le ministre de l'enseignement supérieur, le président de l'université de Lomé et son 1^{er} vice - président, compte tenu de leur incompétence et incapacité à résoudre un simple problème des étudiants, comme il l'a fait pour le ministre de la santé.

Le REJADD condamne avec la plus grande rigueur l'usage systématique de la force militaire que fait le régime en place au Togo contre les mouvements sociaux et ceux des étudiants de l'université de Lomé, qui ne réclament que de meilleures conditions d'étude, de travail et de vie. Il dénonce avec rigueur le silence coupable de la communauté internationale qui continue par cautionner l'arbitraire entretenu au Togo par le régime illégitime de Faure GNASSINGBE, arrivé au pouvoir en 2005, en marchant sur plus de mille togolais, en toute impunité. Le REJADD estime que si la dictature militaire a sévi si longtemps au Togo jusqu'à le détruire, c'est parce qu'elle a bénéficié de la complicité de la France, appuyée dans sa logique de nuire au peuple togolais par les autres membres du conseil de sécurité des Nations Unies.

En conséquence, le REJADD exige :

- Le rétablissement immédiat et inconditionnel d'ADOU Séibou Moussa dans ses droits par l'abandon pur et simple, de la décision portant son exclusion de toutes les universités du Togo pour six (06) ans ;
- La démission du ministre de l'enseignement supérieur, du président de l'université de Lomé et de son 1^{er} vice-président ;
- La fin de la répression atroce des étudiants des universités du Togo par les militaires sur les campus universitaires par le respect strict de la franchise universitaire ;
- L'ouverture d'un dialogue exclusif entre les autorités gouvernementales et les représentants du Mouvement pour l'Epanouissement de l'Etudiant Togolais (MEET) en vue de trouver des remèdes à la plate forme revendicative des droits des étudiants de l'UL ;

Le REJADD tient à informer les autorités togolaises qu'en cas de maintien de leur décision ridicule, il est prêt à appeler les étudiants à l'insurrection et le peuple togolais à un soulèvement populaire jusqu'à ce que Monsieur ADOU retrouve la plénitude de ses droits sur le campus universitaire.

Fait à Lomé, le 21 juin 2011

Le président national

Bureau au Togo : 113, rue Logosammé, derrière la CNTT et méthodiste Salem (Hanoukopé)
Association, membre fondateur du Collectif des Associations Contre l'Impunité au Togo(CACIT)

JONHSON Kwassi Assiba Biova

Bureau au Togo : 113, rue Logosammé, derrière la CNTT et méthodiste Salem (Hanoukopé)
Association, membre fondateur du Collectif des Associations Contre l'Impunité au Togo(CACIT)